

FAIRE FACE AUX RISQUES MAJEURS À GUÉRANDE



2011

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL
SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Les risques majeurs se caractérisent par la gravité exceptionnelle de leurs conséquences (bilan humains, matériels, environnementaux...), lesquelles peuvent provoquer une situation de crise si nous ne sommes pas préparés à y faire face.

Même si leur occurrence reste faible, nous avons le devoir d'agir en amont, notamment en présentant ces risques majeurs auxquels peuvent être confrontés les Guérandais :

- Inondations
- Tempêtes
- Transports de matières dangereuses
- Epidémies
- Séismes
- Mouvements de terrain

Le rôle de ce document est donc de vous informer sur ces risques et surtout de vous présenter les bons comportements à adopter afin que le jour J vous puissiez être en mesure de vous protéger efficacement.

Je vous invite à lire attentivement ce dépliant qui a pour objet de vous préparer à toutes les situations dans le but de réduire l'impact d'éventuels événements majeurs et de pouvoir éviter certains cas critiques.

Car face à une catastrophe, chacun d'entre nous est plus que jamais responsable de sa propre sécurité. Dans ces moments, connaître les gestes et attitudes d'urgence peuvent vous sauver la vie.

Christophe PRIOU
Député-Maire de Guérande

CONSIGNES GÉNÉRALES

DÈS MAINTENANT :

- Si vous avez dans votre entourage des personnes souffrant de maladies chroniques, âgées, handicapées ou isolées, incitez-les à [se signaler auprès du Centre Communal d'Action Sociale \(CCAS\)](#). Prenez de leurs nouvelles tous les jours.
- Repérez les points de coupure de gaz, d'eau et d'électricité.

EN CAS D'ÉVÈNEMENT :

- [N'allez pas chercher vos enfants à l'école](#) (ils sont pris en charge par les enseignants).
- Ne téléphonez pas à vos proches, laissez les réseaux libres pour les secours.
- Écoutez la [radio locale France Bleu Loire-Océan \(88.1 fm\)](#) pour être informé des messages d'alerte et les consignes de sécurité.
- Signalez aux pompiers sans attendre tout départ de feu dont vous pourriez être témoin.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Ce document et d'autres infos sur la sécurité sur le site de la Ville :
www.ville-guerande.fr
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 02 40 24 99 57

INFOS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES :

- Mairie : 02 40 15 60 40 - FAX. 02 40 15 60 44
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 02 40 24 99 57
→ lieu d'enregistrement des personnes vulnérables
- Sous-préfecture (Saint-Nazaire) : 02 40 00 72 72
- Préfecture de Loire-Atlantique : 02 40 41 20 20
- Trouver une pharmacie de garde : 32 37 (0,34 € TTC/minute)

L'ALERTE :

- Elle vous sera donnée par les autorités via des porte-voix.

ÉQUIPEMENT DE SECOURS :

En cas de catastrophe, il est toujours utile d'avoir quelques affaires à portée de main. **Pensez à les préparer à l'avance !** Lorsque l'alerte est donnée, il est trop tard...

- Radio portable avec piles,
- Lampe de poche,
- Réserve d'eau potable (2L par personne) et de nourriture (barres de céréales, fruits secs...),
- Papiers personnels,
- Médicaments et trousse de secours,
- Couvertures et vêtements de rechange,
- Matériel de confinement (chiffons, adhésifs...)
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

ÉCOUTEZ FRANCE BLEU (88,1 FM) :

- Elle diffusera les messages d'alerte et les consignes de sécurité en temps voulu.



INONDATIONS



Les inondations peuvent être causées par la mer (suite à une tempête, une rupture de digue ou un raz-de-marée) ou par l'eau des rivières (suite à des pluies abondantes, une rupture de digue...). À Guérande, toute la zone des marais salants peut être inondée, ainsi qu'une petite zone proche de la Brière.

DÈS LE DÉBUT DE L'ALERTE :

- **Protégez-vous** en bouchant toutes les ouvertures basses du domicile, en mettant les équipements utiles dans les étages et les produits toxiques à l'abri de la montée des eaux, en déplaçant les animaux d'élevage à l'abri sur les hauteurs, en coupant l'électricité et le gaz.

PENDANT :

- **Restez chez vous**, montez dans les étages.
- **Soyez prêt à évacuer votre domicile.** N'entreprenez une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcé par la crue.
- S'il vous est absolument indispensable de vous déplacer, soyez très prudent. Réduisez votre vitesse. Signalez votre départ et votre destination à vos proches.
- Ne vous approchez pas des berges des cours d'eau ni du trait de côte.
- Ne vous engagez en aucun cas sur une voie immergée, ni à pied ni en voiture ni dans un autre véhicule.

APRÈS :

- Nettoyez et désinfectez les zones et les objets souillés.
- Aérez les pièces. Ne rétablissez l'électricité que sur une installation parfaitement sèche. Chauffez dès que possible.

Lycée d'aquaculture de Pen Bron, avant et après Xynthia :



AVANT



APRÈS

POUR EN SAVOIR PLUS :

Météo France, <http://france.meteofrance.com/> - 08 99 71 02 44 (1,35 € + 0,34 €/minute)



TEMPÊTES



Les tempêtes sont caractérisées par des vents forts tournant autour d'un centre de basse pression. Lors des tempêtes exceptionnelles, la force des vents peut être assez grande pour provoquer des dégâts importants (chutes d'arbres, dégâts aux toitures, inondations...) On se souvient bien sûr des ouragans des 26 et 27 décembre 1999 (Lothar et Martin, pointes de vent à 167 km/h) et des 27 et 28 février 2010 (Xynthia, rafales à 160 km/h). Météo France diffuse des bulletins d'alerte via une carte de vigilance à quatre niveaux, dont deux traduisent des phénomènes inhabituels et dangereux, nécessitant des mesures de protection particulières : vigilance orange et vigilance rouge. Le niveau rouge a déjà été déclenché 2 fois depuis 2002, date de mise en place de ce système : pour les tempêtes exceptionnelles Klaus en 2009 (12 décès), et Xynthia en 2010 (53 décès). N'ignorons jamais une alerte ! Formées au-dessus de l'Atlantique, les tempêtes sont d'autant plus violentes sur nos côtes.

VIGILANCE ORANGE

DÈS LE DÉBUT DE L'ALERTE :

- Mettez à l'abri ou fixez les objets sensibles aux effets du vent.
- **Évitez les comportements à risques** (travaux sur les toitures, promenade en forêt ou dans les marais).

PENDANT LA TEMPÊTE :

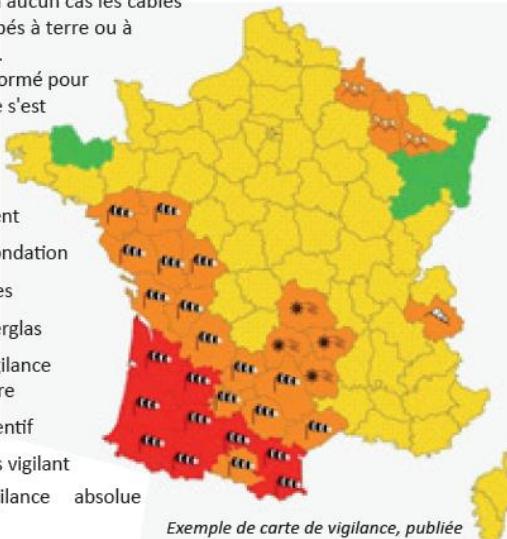
- Mettez-vous à l'abri loin des vitres, des arbres et des installations de chantier de grande hauteur (grue...)
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- **Limitez vos déplacements** et réduisez votre vitesse sur la route ; n'utilisez pas d'engins nautiques.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

APRÈS :

- Ne touchez en aucun cas les câbles électriques tombés à terre ou à proximité du sol.
- Tenez-vous informé pour savoir si le risque s'est définitivement éloigné.

- Vent violent
- Pluie - inondation
- Avalanches
- Neige - verglas
- Pas de vigilance particulière
- Soyez attentif
- Soyez très vigilant
- Une vigilance absolue s'impose

Exemple de carte de vigilance, publiée en 2009 pour la tempête Klaus.



VIGILANCE ROUGE

DÈS LE DÉBUT DE L'ALERTE :

- Mettez à l'abri ou fixez les objets sensibles aux effets du vent.
- **Évitez les comportements à risques** (travaux sur les toitures, promenade en forêt ou dans les marais).
- Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous.

PENDANT LA TEMPÊTE :

- **Restez chez vous.**
- **Mettez-vous à l'abri**, loin des vitres, des arbres et des installations de chantier de grande hauteur (grue...)
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité. N'utilisez pas d'engins nautiques. Signalez votre départ et votre destination à vos proches et réduisez votre vitesse. N'hésitez pas à **vous arrêter dans un lieu sûr**.
- Si vous campez, **réfugiez-vous dans un lieu sûr** jusqu'à l'annonce d'une amélioration.

APRÈS :

- **N'intervenez en aucun cas sur les toitures** et ne touchez en aucun cas les câbles électriques tombés à terre ou à proximité du sol.
- Prenez vos précautions face **aux possibles inondations** et surveillez la montée des eaux.
- Tenez-vous informé pour savoir si le risque s'est définitivement éloigné.



Les tempêtes peuvent avoir assez de force pour abîmer une digue ; ne les sous-estimez pas !

POUR EN SAVOIR PLUS

Météo France : www.france.meteofrance.com/ - 08 99 71 02 44 (1,35 € + 0,34 €/minute)
Station météo de Saint Nazaire : www.itimeteo.com/observations/metar/LFRZ.html
Les événements marquants année après année : www.meteo-paris.com/chronique



TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le risque concerne le transport par route (route bleue...), par voies d'eau (naufrages des pétroliers Erika en 1999 et Prestige en 2002) et par canalisations (pipe-line Donges-Melun-Metz...)

EN PERMANENCE :

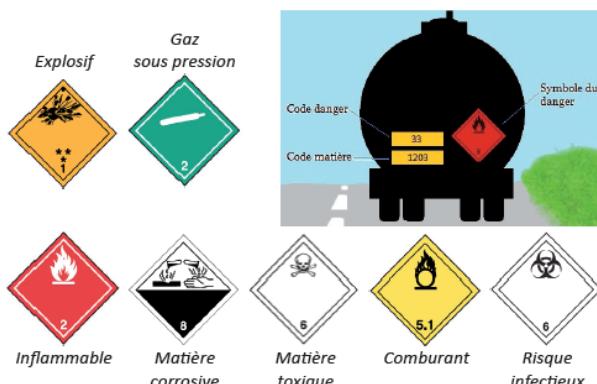
- Consultez la mairie avant d'entreprendre des travaux d'excavation à proximité des zones d'implantations d'ouvrages souterrains (canalisations...)
- Sur la route, **respectez les distances de sécurité** pour ne pas provoquer d'accident, en particulier pour doubler.

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT :

- Supprimez toute source de feu ou de chaleur (moteur, cigarette...)
- **Donnez l'alerte** en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, la nature du sinistre et, si les circonstances le permettent, le code de danger et le code de matière.
- S'il y a des victimes, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie ; éloignez-vous.
- Si un nuage毒ique vient vers vous, **fuyez** selon un axe perpendiculaire au vent; quittez rapidement la zone ou **mettez-vous à l'abri** dans un bâtiment. Confinez-vous : bouchez toutes les entrées d'air, arrêtez les ventilation et climatisation, éloignez-vous des portes et fenêtres, ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.
- En cas d'irritation, lavez-vous et si possible changez de vêtements.

APRÈS :

- Attendez les consignes des autorités et appliquez-les.
- Aérez le local de confinement.



POUR EN SAVOIR PLUS :

www.developpement-durable.gouv.fr/ > Prévention des risques > Risques technologiques et transports de matières dangereuses > Transport de marchandises dangereuses



ÉPIDÉMIES



L'épidémie est l'augmentation brusque du nombre de personnes touchées par une maladie, contagieuse ou non, en un lieu donné et à un moment donné (épidémie de grippe...). À Guérande, elles peuvent être dues à différents phénomènes :

CANICULE (Période de chaleur inhabituellement élevée durant plusieurs jours et nuits de suite) :

- Pendant la journée : fermez volets, rideaux et fenêtres pour garder la fraîcheur à l'intérieur. Utilisez ventilateur et/ou climatisation, ou rendez-vous dans un endroit frais (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
- Plusieurs fois par jour, mouillez-vous le corps et **buvez beaucoup d'eau**, même sans soif ! Mangez normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes. Limitez vos activités physiques.
- En cas de malaise ou de trouble du comportement,appelez un médecin.
- La nuit : Aérez.

GRAND FROID, NEIGE ET VERGLAS :

- Protégez vos canalisations d'eau contre le gel. Aérez votre logement chaque jour, même en hiver. Ne bouchez jamais les entrées d'air. Dégagez la neige en salant/sablant les trottoirs devant votre domicile.
- **Restez chez vous.** Réchauffez-vous en prenant une douche ou un bain chaud, alimentez-vous convenablement et buvez des boissons chaudes (pas de boissons alcoolisées).
- Ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte. Signalez votre départ et votre lieu de destination à vos proches. Emmenez avec vous des boissons chaudes, des vêtements et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé. En cas d'immobilisation, ne quittez votre véhicule sous aucun prétexte autre que sur sollicitation des sauveteurs.

- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le **SAMU Social au « 115 »**.

MALADIES :

- Face aux virus ou bactéries responsables de graves maladies la vigilance s'impose.
- **Faites vacciner vos enfants**, en concertation avec votre médecin traitant. À partir de 65 ans, faites-vous vacciner contre la grippe chaque année.
- **Lavez-vous les mains** régulièrement.
- Si vous êtes contagieux, respectez une période d'isolement. Mettez un mouchoir devant votre bouche lorsque vous toussez ou éternuez.
- Éventuellement, portez un masque qui couvre la bouche et le nez.
- **Utilisez des préservatifs** pour vous protéger des maladies sexuellement transmissibles.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.sante.gouv.fr
www.invs.sante.fr
www.inpes.sante.fr

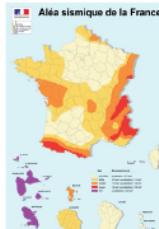


SÉISMES ET MOUVEMENTS DE TERRAIN



LES SÉISMES

Ils sont caractérisés par des vibrations du sol plus ou moins violentes. Le principal danger est la chute d'objets ou de constructions. Leur surveillance n'est pas prévisible, ni leur magnitude. Le seul moyen de protection est l'application des **règles de construction** : respectez-les !



Guérande est classée en zone de sismicité modérée.

DÈS MAINTENANT :

- Fixez les appareils et meubles lourds.

À LA PREMIÈRE SECOUSSÉ, SI VOUS ÊTES :

- À l'intérieur, ne sortez pas ; **abritez-vous** dans l'angle d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides ; éloignez-vous des fenêtres.
- À l'extérieur, éloignez-vous de ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, fils électriques). À défaut, abritez-vous sous un porche.
- En voiture, **arrêtez-vous** si possible à distance de constructions et de fils électriques et ne descendez pas avant la fin de la secousse.

APRÈS LA PREMIÈRE SECOUSSÉ (Attention, il peut y en avoir d'autres) :

- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité.** En cas de fuite, ouvrez les fenêtres et prévenez les autorités.
- N'allumez pas de flamme et ne fumez pas.

- Prenez vos papiers personnels et vos médicaments indispensables.
- Évacuez le plus rapidement possible les bâtiments**, sans prendre l'ascenseur.
- Éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer et ne pénétrez jamais dans une maison endommagée. Évitez les zones côtières.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.developpement-durable.gouv.fr > Prévention des risques > Risques naturels et ouvrages hydrauliques > Politiques de prévention par type d'aléa > Le risque sismique

LES MOUVEMENTS DE TERRAIN



À Guérande, le principal danger vient du phénomène de retrait-gonflement des argiles, en fonction du climat (vent, soleil, chaleur et sécheresse favorisent le retrait). Seules les constructions sont impactées via des fissures sur les murs et dans les fondations. Afin de prévenir ce risque, veillez à appliquer les règles de constructions adaptées.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.developpement-durable.gouv.fr > Prévention des risques > Risques naturels et ouvrages hydrauliques > Politiques de prévention par type d'aléa > Le risque mouvement de terrain

Disponible sur www.loire-atlantique.equipement-agriculture.gouv.fr

CARTES

LÉGENDE

- Mairie : 7, place du Marché au Bois
- CCAS : 11, rue des Saulniers
- Police Municipale : 12, avenue Anne de Bretagne
- Gendarmerie : 3, Bd du Général de Gaulle
- Pompier : place du 11 novembre 1918 (jusqu'en mars 2012)
- Hôpital : avenue Pierre de la Bouxière
- Risque TMD¹ Canalisation gaz
- Risque TMD¹ Pipe-line
- Risque TMD¹ Route
- Zones Inondables
- Mouvement de Terrain Aléa faible
- Mouvement de Terrain Aléa moyen
- Mouvement de Terrain Aléa a priori nul

(1) TMD : Transport de Matières Dangereuses

